

La Voix Syndicale

de l'Essonne

Prix 1,50 €

Bimestriel de l'Union Départementale CGT de l'Essonne

Réforme Darcos : stoppons la dérive vers une école à deux vitesses !

Les mobilisations en cours au plan national attirent l'attention de chacun sur le malaise de l'école. Le problème, depuis les universités jusqu'aux écoles maternelles, est celui des suppressions de postes. Ces suppressions ont deux conséquences : d'abord une acquisition dégradée des connaissances, en premier lieu pour les enfants des couches populaires ; ensuite moins d'emplois proposés alors que le chômage explose.

Prenons l'exemple de la mobilisation au Lycée de Corbeil. La réforme implique la suppression de divers postes d'enseignants et d'encadrants péri scolaires. Conséquence pour les élèves : ils auront moins de possibilités de se cultiver à l'école. Des matières qui ouvrent l'esprit permettent de se situer dans les relations humaines et sociales, seront liquidées. La réforme Darcos signifie : du moment que l'ouvrier comprend le plan, la technicienne le programme et le vendeur l'art de placer la marchandise, à quoi pourrait bien servir qu'il ou elle connaisse l'histoire, une autre langue que l'anglais, et encore moins la musique ou le dessin d'art ?



Tarterêts ou Neuilly ?

Quant aux écoles, il est question de revenir à un accueil des élèves lorsqu'ils sont en âge d'apprendre à lire et écrire, vers 4 ans. Le premier temps de l'attaque contre la scolarisation de la petite enfance, c'est la réduction des aides pédagogiques, les RASED. Ces personnels aident, en particulier les enfants en difficulté. C'est dire que l'attaque vise d'abord les couches les plus pauvres. Et à Corbeil, le risque est d'autant plus grand que ce n'est pas Neuilly ! D'où la forte mobilisation des personnels des

écoles des Tarterêts ! Le projet de réforme est donc limpide : assurer un Smic de l'enseignement et pour ceux qui en veulent plus, ils n'ont qu'à acheter de l'enseignement : écoles privées qui sont arrosées de fonds publics et répétiteurs particuliers pour ceux qui en ont les moyens. Stopper la destruction de l'enseignement public est encore possible, si tous, enseignants, élèves, parents, s'y mettent ensemble et obtiennent la remise en cause de la réforme Darcos-Pécresse et le rétablissement de tous les postes de travail menacés.



La Voix Syndicale
12 Place des Terrasses de l'Agora
91034 Évry Cedex
Directeur de publication :
Marc Roumejon
Tél. 01 60 78 28 41
fax 01 60 78 55 43
ud91@cgt.fr
Commission paritaire
N° 1212S06300



Altis et 3000 emplois en danger

Fin 2009, les deux actionnaires d'Altis-Corbeil, IBM et Infineon, s'en vont. 3000 emplois, dont les sous-traitants, sont menacés. Les repreneurs éventuels se sont désistés. Sans réaction des salariés et de la population, sans nouvel acquéreur, la secousse sera terrible pour le département et le bassin d'emplois de Corbeil. La chute est-elle fatale ?

Non, répondent l'Union départementale CGT 91 et l'Union locale de Corbeil, par la voix de leurs secrétaires, Marc Roumejon et Laurent Lechapelais. La CGT est décidée à agir pour garder une activité industrielle sur le site. Et les autres organisations syndicales et politiques ?

Rentabiliser, même les chômeurs !

Dans une période marquée par la récession qui provoque une forte poussée du chômage (110 000 chômeurs de plus en deux mois sur le plan national), où les inquiétudes et la colère sont grandes dans le monde salarié (cf. les résultats de la mobilisation de la grève du 29 janvier 2009), les politiques mises en œuvre aujourd'hui ne répondent absolument pas aux besoins ni des chômeurs, ni des salariés (on peut se référer à la nouvelle convention d'assurance-chômage actuellement bloquée).

Les missions du service public dont les salariés de Pôle Emploi devraient être porteurs sont complètement dévoyées et remplacées par des mesures de contrôle et de coercition envers les demandeurs d'emploi. La fusion ANPE-ASSEDIC s'avère complexe : deux institutions aux statuts (public pour la première, privé pour les seconds), aux métiers (le placement des chômeurs d'un côté, leur

indemnisation de l'autre) et à la culture totalement différents. La mise en place des référents uniques (former les agents à un savoir minimum à un autre métier) s'annonce tout aussi laborieuse : les formations désorganisent les

plannings des agents et le traitement des dossiers.

Sans oublier, la mise en place de la plateforme téléphonique (3949) qui déshumanise les relations avec les demandeurs d'emploi au moment où on parle de personnaliser davantage la relation avec les chômeurs. Dans

le cadre de cette fusion, une refonte des réseaux (827 ANPE et 642 antennes des ASSEDIC, soit 1252 points d'accueil) est prévue. D'après le rapport Boulanger, le nombre d'implantations serait réduit de moitié. En attendant la mise en place des guichets uniques, une solution intermédiaire a été trouvée : « mixer les équipes » dans les sites existants, ce n'est pas plus simple sur le terrain.



Territoriaux en colère: la « com » en rideau de fumée !

L'arrivée d'un énième Directeur Général des Services Municipaux, nouveau « coup de foudre » du maire milliardaire, combinée au blocage des carrières, à la suppression de primes, a provoqué la colère du personnel. Forte de son succès aux élections professionnelles (83%) en décembre, la CGT des communaux a appelé à la grève et manifesté le 16 décembre dernier.

L'ampleur exceptionnelle de cette journée a obligé le Maire à recevoir une délégation. Si certaines revendications ont été satisfaites (régularisation des avancements d'échelon), les autres sont toujours au point mort. Malgré la mobilisation des agents, le maire nie la représentativité de la CGT et tente de passer en force les dossiers importants au CTP. Le nouveau Directeur clame : « La porte est ouverte, faites un choix de vie sans promotion ou partez ailleurs faire carrière », comme si les deux étaient incompatibles ! La vérité, c'est qu'il veut dégraisser les effectifs et privatiser au maximum pour masquer les problèmes financiers et éviter une augmentation trop forte des impôts locaux. Par contre, les embauches de ca-

dres se multiplient avec des salaires « conséquents ». Bonjour, les économies ! Ce qui n'empêche pas les mêmes de demander des économies au personnel ou de différer ou refuser

ment de titulaires, et donc, augmentation de la précarité dans les services de la ville sur fond de réduction globale du personnel d'exécution ; augmentation des prix de plusieurs



les investissements indispensables, comme dans les écoles.

La population subit les conséquences de cette politique : non-remplace-

services municipaux ou « ex-municipaux », dont celui de l'eau. En attendant, la résistance continue....

Public-Privé, même combat !

Le service public dans notre pays fait partie du niveau de vie des salariés. En effet, s'en remettre au privé pour La Poste, la piscine, l'école ou la santé, c'est certainement l'Amérique, mais assurément un retour au début du XIX^e siècle. C'est pourtant le plan du gouvernement.

Les articles de ce journal égrènent les suppressions de postes et la dégradation des services rendus comme une litanie. Comment dès lors, pour ceux qui en ont les moyens, ne pas être tentés de s'en sortir individuellement, par exemple en mettant ses enfants dans une école privée ? C'est délibérément que le gouvernement compte sur cette réaction afin d'alimenter la pompe à profits pour les capitalistes petits et grands. Et tant pis pour la majorité qui n'a pas les moyens !

Les salariés du privé ont donc un intérêt très direct, personnel, à aider ceux du public. Le maintien des postes de travail dans la fonction publique, c'est un meilleur niveau de vie pour toute la population.

Mais d'autres points communs ne manquent pas. Ces mêmes articles indiquent l'augmentation des précaires. Exactement

comme dans le privé ! Dans la logistique par exemple. Citons : DHL Villabé : 123 salariés en CDI et 90 intérimaires et CDD en moyenne mensuelle ; Norbert Dentressangle-Tigery : 180 salariés en CDI et 200 intérimaires et CDD !

Et ces charges de travail qui augmentent ! Les professeurs contraints de



faire des heures supplémentaires, les tournées des facteurs rallongées, les congés supprimés pour les soignants, etc. Cela est identique à la baisse du temps alloué pour fabriquer une pièce à la Snecma, au passage en 2 équipes de 12h d'affilée en production chez Altis, ou le temps de balayage du salon pas payé par certains patrons coiffeurs sous prétexte que : « ce n'est pas du travail... ». Et sans parler du pouvoir d'achat de tous qui se dégrade ! La lutte « tous ensemble » à laquelle appelle la CGT découle de ces convergences !

Laurent Lechapelais,
Secrétaire général
de l'Union locale CGT

La CGT interpelle la préfecture sur la RGPP

RGPP signifie Révision Générale des Politiques Publiques. En clair, cela veut dire : diminution des effectifs et des budgets dans les services publics. Une délégation CGT a rencontré le Préfet de l'Essonne vendredi 20 février 2009.



De gauche à droite : M. Reiller, Préfet, Alain Fauvet, SG du syndicat du CEPr Saclay, Laurent Lechapelais, SG de l'UL CGT de Corbeil, Michel Deconninck, Farida Amrani, Marc Roumejon, SG de l'UD CGT 91, Martine Richert, Éric Djeridi, du syndicat des personnels de Corbeil-Essonnes, Agnès Zanaboni, secrétaire du syndicat de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonnes, Michel Gatien.

La Poste : l'adieu programmé au service public



La concrétisation de ce titre par la direction de La Poste se réalise sous nos yeux à Corbeil et sa région. C'est ainsi que l'administration de la Poste a refusé la reconstruction d'une antenne au quartier des Tarterêts. La Mairie a dû y suppléer. Désormais,

si cela est jugé trop coûteux, les usagers ne bénéficieront plus du service public. La prochaine étape étant qu'en l'absence de solution de remplacement, il leur faudra aller dans le quartier ou la ville d'à côté. En même temps, le nombre des postes de travail diminue. C'est la contribution de La Poste à l'augmentation du chômage. Là où la direc-

tion est obligée de boucher un trou, elle embauche des contractuels. À Corbeil comme ailleurs, plus de 30% des effectifs sont taillables et corvéables à merci, faute de statut. La charge de travail des fac-

teurs, et autres agents qui restent, s'accroît en proportion. Exemple de conséquence pour les usagers : les queues structurelles au bureau du centre-ville. Mais les privilégiés de la fortune ne sauraient subir ce désagrément. C'est ainsi que les patrons, « les décideurs économiques » comme ils sont appelés, bénéficient d'un guichet prioritaire ! La lutte pour la défense du service public, égalitaire et qui assure la continuité du territoire, c'est-à-dire présent partout où des gens habitent, dépend de tous maintenant. Des postiers bien sûr, mais aussi de la mobilisation des usagers que sont l'ensemble des citoyens.

Laisse béton ? Pas question !

Le chantier du site unique du Centre Hospitalier Sud-Francilien (CHSF), qui devrait s'achever en 2011, ne doit pas faire illusion car le développement de la santé publique en Essonne n'est pas l'objectif affiché ! Qu'en est-il du site unique ?

Il serait dommage qu'un si grand chantier qui orne les abords de la Francilienne ne recèle qu'un faux-semblant de service public ! Car il est consternant de voir la vitesse à laquelle les projets médicaux et technologiques sont reportés, voire abandonnés, l'absence des moyens alloués pour les recrutements, le fonctionnement, tout cela au nom des restrictions de financement pour l'hôpital public.

Bonne affaire pour le privé

Cela est d'autant plus contestable quand ces mêmes activités médicales seraient reprises en priorité par le privé lucratif au sein même du bâtiment comme la chirurgie et spécialités chirurgicales : ORL, ambulatoire, oncologie, ophtalmologie, et d'autres encore...

Entre activités médicales ouvertes en clinique privée avec jouissance des blocs opératoires, du service des urgences, de lits de réanimation... entre les honoraires libres, les franchises médicales : le soin, le gîte et le couvert vont coûter très cher aux Essonnais !

Le regroupement de la psychiatrie, autour de 100 lits, est une aberration mentale ! Même si c'est une question complexe, elle ne méritait pas d'être résumée ainsi, après des années d'une innovante psychiatrie de secteur. Quant au développement de la psychiatrie de secteur, qui en débat vraiment ?

300 suppressions de postes

Une fois passé le ravisement de nouvelles peintures fraîches sur les murs, que trouveront les Essonnais à l'intérieur du site ? Déjà plus de blanchisserie. Le directeur veut la fermer en juin 2009 et la concéder au privé ; tout comme le bio-nettoyage offert à la sous-traitance. Et la stérilisation ? Serait-elle aussi une aubaine pour le privé qui en deviendrait prestataire, de même que la restauration ... mais aussi plusieurs services techniques ? Du personnel, il en restera, grâce aux luttes, mais pas autant que nécessaire, et les usagers ont aussi intérêt à se positionner en défenseurs de l'emploi qualifié. En effet, les décisions de Sarkozy de liquider les postes hospitaliers, mettent en danger les citoyens et ce, tous les jours. Ainsi, c'est 300 suppressions de postes programmées jusqu'à l'ouverture du nouvel établissement, sans compter ceux déjà passés à la trappe ces dernières années et remplacés par de l'embauche en CDD. Mais aussi moins de médicaux, car les médecins sont bien dans le collimateur et tous plus ou moins sur des sièges éjectables, s'ils ne satisfont pas aux objectifs de rentabilité de leurs activités médicales.

Le résultat est déjà là, c'est moins de temps pour une prise en charge des patients, moins de confort, moins d'humanité !

Ne pas baisser les bras

Depuis des années, si les gouvernements travaillent à remodeler le paysage hospitalier, c'est bien pour le mettre en adéquation avec les



orientations libérales française et européenne.

L'objectif est de balayer notre concept de protection sociale en ponctionnant toujours plus les usagers. Le résultat doit être de rentabiliser coûte que coûte le service et le soin public et de passer le maximum des services « rentables » au privé. Le site unique est une des pièces du puzzle, et s'encarte dans les « coopérations », « restructurations », les fermetures d'établissements en cours sur le département.

Personnel et usagers sont d'accord pour ne pas baisser les bras, et affirmer d'autres choix. Les militants CGT du CHSF sont prêts à des rencontres avec tous ceux qui le souhaitent pour informer sur les propositions que formule la CGT.

Annie CHAUNAC,
syndiquée CGT

Vous voulez contacter la CGT ? Vous syndiquer ?

NOM.....

PRÉNOM.....

ENTREPRISE.....

TÉLÉPHONE.....

ADRESSE.....

Union Départementale CGT 91 - 12 Place des Terrasses de l'Agora 91000 Évry
Tél : 01 60 78 28 41 / Courriel : ud91@cgt.fr

